



MÉTIERS

# Personnel de nettoyage, les risques professionnels dans la propreté



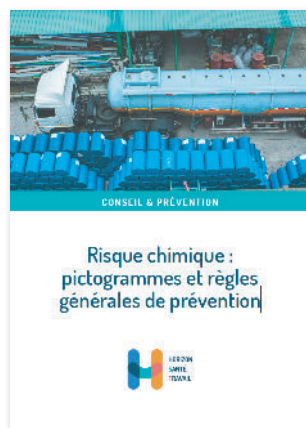
## LES PRODUITS DE NETTOYAGE

Les produits de nettoyage contiennent des **substances chimiques** qui peuvent présenter des risques pour la santé : intoxication, allergies, brûlures, gêne respiratoire, etc.

Parmi ces produits on retrouve les désinfectants, dégraissants, détartrants, lessives, désodorisants, décapants nettoyeurs et déboucheurs WC...

### Décodez l'étiquette

Reportez vous aux fiches de données de sécurité des produits. Pour plus de précisions, voir la brochure Horizon Santé Travail « **Risque chimique : pictogrammes et règles générales de prévention** ».



## LES BONNES RÈGLES D'USAGE DES PRODUITS



- Portez les Equipements de Protection Individuelle (EPI). Pour connaître le bon équipement pour le bon produit, consultez les Fiches de Données de Sécurité (FDS).
- Ne mélangez jamais les produits
- Ne transvasez pas les produits dans un récipient non étiqueté ou reproduisez l'étiquette d'origine.

## POUR TOUTES URGENCES, APPELEZ :

Centre anti-poison



01 40 05 48 48

Samu



15

Police - Gendarmerie



17

Pompiers



18

Toutes urgences



112

## RISQUES INFECTIEUX / HYGIÈNE

Du fait de votre activité, l'hygiène des mains est primordiale :

- **Lavez-vous les mains** plusieurs fois par jour, à l'eau savonneuse, avant et après chaque repas, après un éternuement ou un mouchage, avant et après être allé aux toilettes, entre chaque activité, avant et après avoir retiré vos gants.
- **Utilisez des mouchoirs à usage unique** et des essuie-mains jetables.
- Si vous exercez dans le milieu médico-social, **pensez à porter un masque chirurgical** si vous êtes malade pour limiter les risques de transmission.

## EN CAS D'ACCIDENT

- **En cas de projection dans les yeux ou sur la peau** : lavez abondamment sous l'eau au moins 15 minutes et consultez un médecin.
- **En cas d'inhalation** : quittez la pièce et respirez à l'air libre, aérez la pièce et contactez un médecin.
- **En cas d'ingestion** : Appelez immédiatement le SAMU, un médecin ou le centre antipoison, donnez le nom du produit à votre interlocuteur. Ne pas faire boire. Ne pas faire vomir.



## DOS ET DOULEURS ARTICULAIRES

La répétitivité de certains gestes et de certaines postures peut entraîner des douleurs aux membres supérieurs et au dos.

Pour vous protéger :

- Utilisez du matériel adapté et ergonomique.
- Alternez les tâches.
- Organisez dans la mesure du possible votre travail pour ne pas travailler dans l'urgence.
- Informez-vous sur les gestes et postures qui limitent les atteintes à votre santé.



Plus d'informations sur les brochures :

« Maintenance de charges et lombalgies » et « Agents de nettoyage, prévenir les TMS »

## AUTRES RISQUES PROFESSIONNELS

**Les risques de chute de plain-pied** : passage encombré, sol humide... Dégagez les zones de passage, utilisez des chaussures fermées antidérapantes, signalez par un panneau les zones venant d'être nettoyées (risques de glissades)...

**Les risques de chute de hauteur** : lorsque cela est nécessaire, n'utilisez que des escabeaux stables, adaptés, avec garde-corps...

**Les risques électriques** : câbles au sol, fils dénudés, appareils branchés, etc.

**Les risques infectieux et d'accident d'exposition au sang / aux risques de coupures, blessures** : manipulation des sacs-poubelle avec des gants, utilisez des gants pour tout contact avec des fluides corporels (seringues usagées, couches, mouchoirs, linge sale...).

Les équipes d'Horizon Santé Travail sont à votre disposition pour vous accompagner dans toutes vos **démarches de prévention** en santé au travail.

Contactez-nous !  
[contact@horizonsantetravail.fr](mailto:contact@horizonsantetravail.fr)



[www.horizonsantetravail.fr](http://www.horizonsantetravail.fr)

